

Grille tarifaire

Enlèvement des véhicules sur le territoire de la commune de Villeneuve-la-Garenne

Désignation des missions :	Prix en euros HT à l'unité
Enlèvement et mise en fourrière des bennes et conteneurs	213,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 3,5 t et 7,5 t)	122,00 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 7,5 t et 19 t)	213,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 19 t et 44 t)	274,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des autres véhicules automobiles en-dessous de 3,5 t	121,27 €
Enlèvement et mise en fourrière des quads, scooters ou motocyclettes, mini-motos	45,70 €
Enlèvement et mise en fourrière des vélos	0,00 €
Enlèvement et mise en fourrière d'engins de déplacement personnel motorisés trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, skateboard	0,00 €

Le concessionnaire : SARL SNCDR

Fait à : Gennevilliers

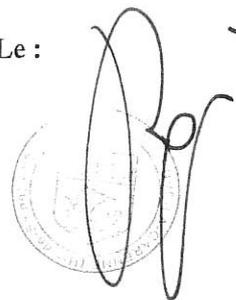
Le : 16 février 2023

Romain
RAGUIN
Signature
numérique de
Romain RAGUIN
Date :
2023.02.20
09:29:04 +01'00'

La Ville :

Fait à :

Le :



Grille tarifaire

Enlèvement des véhicules sur le territoire de la commune de Villeneuve-la-Garenne

Désignation des missions :	Prix en euros HT à l'unité
Enlèvement et mise en fourrière des bennes et conteneurs	213,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 3,5 t et 7,5 t)	122,00 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 7,5 t et 19 t)	213,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des véhicules PL (entre 19 t et 44 t)	274,40 €
Enlèvement et mise en fourrière des autres véhicules automobiles en-dessous de 3,5 t	121,27 €
Enlèvement et mise en fourrière des quads, scooters ou motocyclettes, mini-motos	45,70 €
Enlèvement et mise en fourrière des vélos	0,00 €
Enlèvement et mise en fourrière d'engins de déplacement personnel motorisés trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, skateboard	0,00 €

Le concessionnaire : SARL SNCDR

Fait à : Gennevilliers

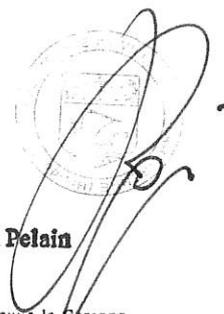
Le : 16 février 2023

Signature
numérique de
Romain
RAGUIN
Date :
2023.02.20
09:29:04 +01'00'

La Ville :

Fait à :

Le :


Pascal Delain

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**